

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article486>



Un projet de fusion des communes du Val Terbi

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Val Terbi, une coopération nécessaire et une fusion -



Date de mise en ligne : mercredi 16 février 2011

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Des assemblées d'information ont eu lieu dans les 7 communes du Val Terbi.

Un projet de fusion a été présenté et mis en discussion.

Pro Val Terbi, depuis plus de dix ans, se préoccupe de la qualité de vie et de l'avenir de notre région.

La collaboration entre les différentes communautés a toujours été un but clairement affirmé.

Aujourd'hui, le projet de fusion, préparé par un groupe de concertation intercommunal et soutenu par les autorités communales, interpelle évidemment PVT.

Un des objectifs de l'assemblée générale du 25 février 2011 est de réunir les avis, les propositions, les demandes d'éclaircissement, les interrogations et objections concernant ce projet.

Ces éléments seront rassemblés dans un dossier qui sera envoyé aux instances concernées : les communes, le groupe de concertation, les autorités cantonales.

Quel est l'état du projet ? Les documents produits par le groupe de concertation

Message du groupe de concertation à la population du Val Terbi

<https://www.valterbi.org/cms/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Message du Groupe de concertation 2010

Projet de convention en vue d'une fusion des communes du Val Terbi, 2010

<https://www.valterbi.org/cms/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

VT conevntion de fusion 2010

Une revue de presse, grâce au Quotidien Jurassien

voir les [articles du QJ sur les fusions](#)

Eléments pour constituer un dossier de réflexion

Le comité de PVT a réuni un ensemble de questions et de propositions, issues entre autres des assemblées

d'information dans le Val Terbi et dans les autres projets de fusion.

Ces éléments et d'autres réflexions encore, seront mis en discussion lors de l'assemblée générale prolongée en assemblée publique, le 25 février.

La séance, ouverte à tous les habitants du Val Terbi intéressés à l'avenir de la région, aura lieu à Mervelier, salle communale de l'école, à 20h 15.

Un dossier, établi à la suite de cette assemblée sera adressé aux communes, au groupe de concertation pour la fusion, aux instances cantonales concernées et à la presse.

Il sera publié dans cette rubrique.
